

Démarche de concertation pour l'élaboration d'un projet partagé de gestion et de mise en valeur des Agriate

Compte rendu du Comité de Pilotage du 2 septembre 2006

Mairie de Saint Florent, Haute Corse

Personnes présentes :

BASCOUL Serge – Président de l'Office du Tourisme d'Ile Rousse
BELLINI Charles – agriculteur, propriétaire foncier à Saleccia
BEUNEUX Grégory – Groupe Chiroptères Corse
BLUA Frédéric – Administrateur des Affaires Maritimes
CASANOVA Dominique – Garde du littoral – Communauté de communes des cinq pieve
CASTA Jean Michel – SIVOM de la Marana - Directeur du Syndicat Mixte Agriate jusqu'en 1997
CASTELLOTTI Jean-François – Adjoint au Maire de St Florent
CESARINI Catherine – Vice-Présidente du Comité Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN)
CHARAVIN Daniel – Directeur de l'ATC
CLEMENTI Marie Antoinette – Maire de Santo Pietro di Tenda
COSTA Pierre Jean – SARL *Cors'Escapades*
DE MARCO Jean Louis – Maire de Palasca
DOLFI Pierre – Haute Corse Développement
DUBEUF Brigitte - Directrice Régionale de l'Environnement (DIREN)
GAY Dominique – Président de la Commission Sentier - C. R. Fédération française de randonnée pédestre
GRILLET Jean Philippe- Délégué régional du Conservatoire du Littoral
LAURENT Natalie – Adjoint au maire de Santo Pietro – Secrétaire du Syndicat Mixte Agriate
MARIANI Jean Paul – Délégué de l'Office Nat. de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)
MEI Jean François – Exploitant de la plage des Agriate (*Le Popeye*)
MERIA Guy – Président de l'Association *Mémoire de St Florent*
MISTRALI Paul et Bruno – Camping *U Paradisu* (Saleccia)
MURACCIOLE Michel – Délégué adjoint du Conservatoire du Littoral
OLMETA Antoine et Dominique – Eleveurs – Santo Pietro di Tenda
OLMETA Claudy – Maire de Saint Florent
ORLANDI François - Conseiller Général - Délégué à l'environnement, aux espaces protégés, à la Réserve Naturelle de l'Etang de Biguglia et au Conservatoire du Littoral
PANTALACCI Roger – Directeur de l'Office de l'Environnement de la Corse
PINELLI Charles – Association *les Amis des Agriate*
PIETRERA Jean Marc – Société de chasse *La Caille* – Santo Pietro di Tenda
QUERCI Laurent – Garde du littoral - Département de Haute Corse
RAFFALLI Joël – Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Haute Corse
RIOLACCI Philippe – Eleveur – Petralba, Palasca
RIST Delphine - Groupe Chiroptères Corse
SALOTTI Jean Marc – Directeur de l'Office du Tourisme de Saint Florent
SCOTTO Monika – Conseillère Territoriale
SAVIGNONI Serge – SDIS de Haute Corse
TASSO Dominique – Directeur Adjoint de l'Environnement (DIREN)
VESCOVALI François – Président du Comité régional du tourisme équestre
ZUCCARELLI Henri - Conseiller Général - Président de la Commission Environnement

Equipe d'animation :

ANZIANI Carole – Agent pastoraliste - Office de l'Environnement de la Corse
BOULMER Max – Ingénieur conseil – Consultant pour l'aménagement de la randonnée équestre
DELAUGERRE Michel – Chargé de mission - Conservatoire du Littoral
FREYTET Alain – Paysagiste DPLG Conseil du Conservatoire du littoral
GUYOT Isabelle – Chargée de mission – Conservatoire du Littoral
MICHEL Charlotte – Ingénieur Conseil – Coordinatrice de la Concertation
PEYROT Gilles – Chargé d'études – Office National des Forêts
SANTUCCI Christophe – Chargé de mission au Département pour la gestion du domaine du Conservatoire du littoral
ZERLINI Gilles – Consultant - chargé d'enquête pour le littoral et la mer



Conservatoire
du littoral

Conservatoire du littoral
3, rue Luce
de Casabianca
20200 Bastia

Conseil Général de la Haute-Corse
Gestion du domaine
du Conservatoire du littoral
Rond Point du Général Leclerc
20405 Bastia Cedex



Agriate

Qu'en pensez-vous ?

Personnes observatrices :

BARRIER Eric – *Corsica Jet loisirs*
BLANCHON Jean Jacques – Directeur des programmes – Fondation Nicolas Hulot
ROCCA-SERRA Fabien – *Tra mare e monti Bateaux-Quads* - Calvi
SIMEONI Olivier – *Corsi 4x4 Tour*
SOULLARD Patricia – Agent de développement à la Chambre d'Agriculture
VALERY Tony - *Corsiquad*

Personnes excusées :

CROCE Nicolas – ONCFS – chargé d'enquête pour la chasse
DDAF de Haute Corse
FRISONI Guy François – OEC – Directeur du Parc Marin des Bouches de Bonifacio
GROSSI François – Maire de San Gavino di Tenda
LEANDRI Franck – DRAC - Archéologue responsable des programmes de fouilles dans les Agriate
MAUPERTUIS Roger – Président de la fédération des chasseurs de Haute Corse
MANCINI Pierre Marie – Conseiller Général – Président de la Communauté des communes des Cinq Pieve

Personnes absentes :

BASTIANI Jean Christophe – *Terra Corsa*
DOMARCHI Sébastien – *St Flo Quad*
FLORI Claude – Conseiller Général – Président du Syndicat Mixte Agriate
DDE Haute Corse
SAMMARCELLI J.F. – Agriculteur – Président de l'Association *A Muntagnera*
VESPERINI Joël – Agriculteur – Ferme Auberge de Petra Moneta - Palasca

Objet de la réunion

Lancement de la démarche de concertation globale sur l'Agriate

Déroulement de la réunion

Dans un premier temps Jean-Philippe Grillet, délégué du Conservatoire pour la Corse, et François Orlandi, conseiller général et président du comité de pilotage, présentent la démarche de concertation. Dans un second temps Charlotte Michel, coordinatrice du projet, précise le déroulement de la concertation : la méthode et les étapes. Une discussion s'engage alors avec les participants. Alain Freydet expose un fond de carte qui sera utilisé tout au long du travail. Pour finir, Charlotte Michel propose une synthèse des échanges et François Orlandi conclut.

Principaux éléments de la présentation de la concertation

Présentation de Jean Philippe Grillet

Les Agriate forment un territoire unique avec une histoire humaine ancienne. Un projet avait été conçu dans les années 80 et validé par les élus à travers une charte. Ce projet a été en partie réalisé puis il a été perdu de vue. Notre démarche vise ainsi à construire de nouvelles règles du jeu, sur la base d'une adhésion collective. Il s'agit de faire émerger un intérêt général pour ce territoire, qui ne soit pas simplement l'accumulation des attentes de chacun. Il n'y aura pas de question tabou : les avis et les critiques de tous seront écoutés. Nos réponses devront être adaptées à la hauteur de la qualité des Agriate. Les décisions seront ensuite prises par le Conservatoire et le Conseil général, puis mises en œuvre par les mêmes, en partenariat avec les élus locaux et l'Office de l'environnement.

L'objet de ce premier comité de pilotage est de prendre connaissance de la démarche, labellisée par la Fondation de France, et d'en discuter.



Conservatoire
du littoral

Conservatoire du littoral
3, rue Luce
de Casabianca
20200 Bastia

Conseil Général de la Haute-Corse
Gestion du domaine
du Conservatoire du littoral
Rond Point du Général Leclerc
20405 Bastia Cedex



Agriate

Qu'en pensez-vous ?

Un mot clef doit traduire l'esprit de nos échanges: la bienveillance, c'est-à-dire l'attention à l'autre et la volonté de n'intervenir que pour construire un projet commun.

Présentation de François Orlandi

Le Conseil Général s'implique dans cette démarche en partenariat avec le Conservatoire du Littoral. La gestion des Agriate a été confiée lors des dernières années à un syndicat. La démarche de ce syndicat au départ exemplaire s'est ensuite essoufflée. Le Conseil général a décidé de reprendre la gestion de ce territoire en régie. La concertation vise à élaborer un nouveau projet en consultant tous ceux qui veulent s'exprimer. Il s'agit de travailler tous ensemble, élus, professionnels, associations, usagers, pour réunir de meilleures conditions de gestion. Ce projet va se construire sur un an, en suivant des étapes concrètes et précises de consultation et de travail collectif.

Résumé de la méthode et des étapes

La concertation c'est « se projeter en discutant » : c'est à dire construire collectivement des solutions pour l'avenir. La décision suit la concertation : sur la base des solutions proposées par la concertation, les décideurs choisissent celles qui leur semblent les plus adaptées. L'enjeu de la concertation est de permettre à chacun de s'exprimer, d'écouter les autres, de prendre conscience d'un intérêt général qui émerge d'une image collective et partagée du territoire. Il s'agit pour chacun de faire évoluer sa position initiale (ses représentations, ses pratiques, son action, ses intérêts) vers une position plus cohérente avec celles des autres et l'avenir du territoire. Sur cette base, un projet collectif peut se construire, les points de divergences pourront être traités en les distinguant des conflits interpersonnels.

La démarche de concertation s'organise selon trois étapes : la consultation, la mise en place d'un diagnostic partagé et la construction collective de solutions.

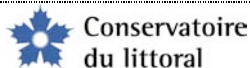
La démarche de décision qui suit comprend également trois étapes : l'élaboration du projet sur la base des propositions concertées, la consultation sur le projet final, l'adhésion de ceux qui veulent s'engager dans le projet. Ces phases se déroulent de juin 2006 à juillet 2007. La méthode doit rester souple et s'adapter aux besoins : il s'agit de construire en avançant.

La démarche sera évaluée sur trois critères : l'ouverture, la transparence et le partage.

Le comité de pilotage se réunit au moins à quatre moments : pour le lancement (objet de cette réunion), pour le partage du diagnostic, pour réunir les solutions collectives (imaginées en réunions de travail), pour valider le projet final. Il a pour mission de participer continûment à la démarche, de valider les étapes, de veiller au bon déroulement de la concertation. Par ailleurs, ce comité réunit des membres dont la mission est de représenter l'intérêt collectif de leur filière, de leurs représentants, de leur population et de leurs usagers.

L'équipe d'animation a pour mission de consulter les acteurs, de synthétiser les études existantes, de compléter et de mettre à jour certaines données, de construire un pré diagnostic, mais aussi d'animer et de coordonner les six étapes de la concertation.

La prochaine étape est l'élaboration du diagnostic partagé. Celui-ci sera examiné par le prochain comité de pilotage en fin d'année 2006.



Conservatoire
du littoral

Conservatoire du littoral
3, rue Luce
de Casabianca
20200 Bastia

Conseil Général de la Haute-Corse
Gestion du domaine
du Conservatoire du littoral
Rond Point du Général Leclerc
20405 Bastia Cedex



Agriate

Qu'en pensez-vous ?

Synthèse de la discussion

Sur l'ensemble de la démarche

Les avis ont convergé pour signifier que la concertation semble un bon moyen pour élaborer un projet durable alliant la préservation du milieu naturel, l'économie locale et le cadre de vie des habitants. Des acteurs attendent ce dialogue depuis plusieurs années.

Certains ont souligné que la démarche devra se construire dans le temps, par pallier et devra perdurer au delà de la construction du projet pour le faire vivre.

D'autres souhaitent que les réunions de travail par thématique soient engagées plus tôt pour éviter de laisser les personnes concernées. Il a été souligné l'utilité que chacun puisse avoir une vision globale de tous les problèmes et de toutes les richesses du territoire : ce qui se passe sur mer et dans les terres, ce qui se passe en Balagne et dans le Nebbiu. Aussi, les étapes collectives de diagnostic ont été conservées.

Sur les connaissances à intégrer

Plusieurs remarques ont porté sur la diversité des études qui existent déjà sur les Agriate, sous forme de rapports ou de connaissances des uns et des autres. La démarche ne part pas d'une feuille blanche. Un recueil et une synthèse de ces connaissances feront partie du diagnostic.

Sur les thématiques à aborder

Les thèmes du patrimoine culturel et archéologique, de l'élevage, de la sécurité des personnes, de la sécurité incendie, de la propreté des plages ont été rappelés comme éléments à ne pas oublier dans le diagnostic.

Sur les acteurs à consulter

Concernant les filières de loisirs, il est souhaitable de distinguer ceux qui parlent à titre individuel et ceux qui parlent au nom d'une fédération. Il faudra bien préciser qui représente qui et intégrer les acteurs fédéraux.

Concernant les habitants, il faudra veiller à ce que leurs intérêts soient représentés et que la discussion intègre la question du cadre de vie au même titre que l'économie et l'environnement.

Sur l'organisation de l'équipe de gestion

L'équipe de gestion a manqué, depuis 10 ans, d'un directeur et a largement perdu de vue les enjeux d'un tel territoire et les objectifs de la gestion. Le Conseil général a décidé d'assurer cette gestion en régie dès 2007. L'équipe de gardes sera complétée et restructurée. Elle bénéficiera des moyens nécessaires à une action efficace.

Sur le découpage du territoire d'étude

Le territoire Agriate s'étend sur 15 000 ha. Un tiers des terres appartiennent au Conservatoire du Littoral. Des questions ont été posées sur les limites du territoire sur lequel porte la démarche. Le Conservatoire rappelle qu'il n'a pas de légitimité à intervenir en dehors de ses terrains. Cependant et avec l'accord des maires, la réflexion portera sur l'ensemble du territoire Agriate. Lors de la phase de décision, des négociations auront lieu entre le Conservatoire, les élus et les propriétaires pour qu'ils se mettent d'accord sur les réalisations concrètes et s'engagent dans le même sens. Les maires de Saint Florent et de Palasca sont d'accord pour que le territoire d'étude s'étende de la plage de la Roya à celle de l'Ostriconi.

Les interventions sur la partie maritime se feront en concertation avec les services de l'Etat chargés de ces espaces. A moyen terme, le Conservatoire pourra se faire attribuer une partie du domaine public maritime afin que soit prise en compte au mieux l'interface terre-mer.

Le territoire devra aussi être resitué dans un contexte économique et patrimonial plus large : la richesse de ce site concerne la Corse toute entière.



Conservatoire
du littoral

Conservatoire du littoral
3, rue Luce
de Casabianca
20200 Bastia

Conseil Général de la Haute-Corse
Gestion du domaine
du Conservatoire du littoral
Rond Point du Général Leclerc
20405 Bastia Cedex

